



EDITO

Mesdames, Messieurs,

L'effort financier imposé par l'Etat aux collectivités territoriales impacte directement notre commune. Nos ressources ont baissé de 16.000 euros entre 2013 et 2015 et la situation va encore s'aggraver au fil des années. La baisse des dotations de fonctionnement atteindra près de 30% en 2017, les subventions de nos partenaires traditionnels tels que la Région ou le Département sont en chute libre, certaines taxes ne nous sont plus attribuées et les règles de péréquation des finances communales changent en notre défaveur. De plus, l'Etat se décharge vers nos communes, sans compensation, de l'instruction des permis de construire et augmente nos charges (TVA, salaires, Loi ADAP...).

Des solutions sont envisagées et devront être mises en application rapidement si nous voulons que notre commune réponde aux attentes de ses habitants :

- **La mutualisation des moyens entre les différentes communes** de la CC4V. Nous travaillons à un schéma de mutualisation qui devra être rendu pour le 31 mars 2016.
- **Le transfert de compétences des communes** vers la CC4V qui aura deux retours bénéfiques :
 - Eviter une baisse trop importante de la dotation globale de fonctionnement de la communauté de communes (amélioration du coefficient d'intégration fiscale) ;
 - Réaliser des économies d'échelle grâce à la suppression de doublons.
- **La création de communes nouvelles** qui permettrait de mutualiser nos services et ressources entre communes proches, de rationaliser l'utilisation du personnel et de conserver notre dotation globale de fonctionnement jusqu'en 2018 et même de la voir majorée de 5% si nous nous lancons dans l'aventure avant la fin 2015.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui vient d'être votée par le parlement relève le seuil de la taille des communautés de communes à 15 000 habitants. Nous ne sommes pas directement impactés car notre Communauté de Communes des 4 Vallées comptent 17.000 habitants mais la loi NOTRe pourrait être à l'origine d'une réorganisation de notre territoire.

Nous travaillons avec nos collègues sur ces sujets et nous reviendrons vers vous dès que des pistes d'évolution se dégageront.

**BULLETIN
MUNICIPAL**

**JUILLET
2015**

La mutualisation, les transferts de compétences et les rapprochements éventuels ne doivent pas conduire à une dérive des coûts de fonctionnement. Notre rôle est d'adapter la voilure en fonction des conditions économiques actuelles. Nous y veillerons.

Malgré ces difficultés, nous avons le plaisir de vivre dans un village où il fait bon vivre. Faisons en sorte que cela perdure.

Votre Maire, Jacques LASSOURY

BOURSE AUX PLANTES

Nous vous proposons pour le printemps 2016 une bourse aux plantes.

Nous inviterons alors tous les amateurs de jardinage à venir troquer, en toute convivialité, plants, graines, boutures et autres végétaux.

Vous pourrez alors échanger conseils et idées pour jardiner dans le respect de l'environnement.



Afin de permettre aux pompiers de pouvoir accéder facilement aux habitations en cas de besoin, il vous est demandé de bien vouloir faire en sorte que votre numéro de voirie soit bien visible.

Pollution visuelle

La pollution visuelle est l'ensemble des dégradations visuelles qui portent atteinte aux paysages et au cadre de vie, depuis le sac plastique accroché dans l'arbre jusqu'aux lignes haute tension.

La vie en collectivité impose à chacun de supporter les inconvénients normaux du voisinage.

Mais dans certains cas, ceux-ci peuvent être qualifiés d'anormaux sur le fondement de l'article 544 du Code civil: « La propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue qui soit, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements ».

Pour éviter d'arriver à des situations conflictuelles, nous vous demandons d'entretenir votre terrain et de le rendre le plus agréable possible.



VILLE	ADRESSE	HORAIRES D'OUVERTURE toute l'année	TELEPHONE
Corquilleroy	Parc d'activité de Chaumont	Du Lundi au vendredi : 8h-11h45 / 13h30-16h45	02 38 87 37 38
Amilly	Route de Paucourt	Du Lundi au Vendredi : 8h-11h45 / 13h30-16h45	02 38 93 30 08
Dordives	Route de Bransles	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 8h-11h45 / 13h30-16h45	02 38 92 14 95

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

NOM	CONTACT	ACTIVITÉS	Jours et heures
Comité des Fêtes	comitedesfetesrozoy@yahoo.fr	Animations de la commune	
	06 septembre : vide-greniers ouvert aux producteurs du gâtinais sur réservation (2 € le mètre) 17 octobre : soirée rock 29 novembre : bourse aux jouets 09 janvier : remise des prix des maisons illuminées et Vœux du maire autour d'une galette		
Club des Anciens	02 38 90 95 57	Jeux de cartes, scrabble ...	Mercredi de 14h à 17h à la salle
ACSL	<u>huc.jym@wanadoo.fr</u>	Randonnées pédestres et gymnastique	Lundi : Gym Jeudi et Dimanche : randonnées
Croquettes de l'espoir	lescroquettes.delespoir@live.fr	Aide aux animaux	
Running man-dog	cannicross.runningman.dog@la poste.fr	Randonnées avec nos amis les chiens	

Pour plus de renseignements, consultez notre site www.rozoy-le-vieil.fr

« Qui veut gagner des watts ? »

A l'invitation de l'ADL-Espace Energie du Loiret et de l'équipe municipale, quelques Rozétains se sont retrouvés le 24 janvier à la salle polyvalente pour un moment convivial autour de l'énergie dans le cadre de l'opération "Qui veut gagner des watts ?". Grâce à cette action, deux habitants de notre commune ont fait isoler leur plafond dans des conditions exceptionnelles.

Gendarmerie et Pompiers

Retour sur la réunion du 12 juin dernier où une vingtaine de personnes étaient présentes et ainsi ont pu bénéficier d'informations intéressantes sur la sécurité.

RECHERCHE BENEVOLES

Dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires, la commune est à la recherche de bénévoles dans tous les domaines (théâtre, musique, informatique, langues vivantes, cuisine, jardinage ...) qui pourraient apporter leur savoir-faire à nos enfants.

Si vous faites partie de ceux-là, merci de prendre contact avec le secrétariat.

PISCINES

3

piscines sont mises à votre disposition à :

- Egreville toute l'année (01 64 29 50 45)
- Courtenay du 01 juillet au 31 août (02 38 85 45 52)
- Ferrières toute l'année (02 38 93 80 41)



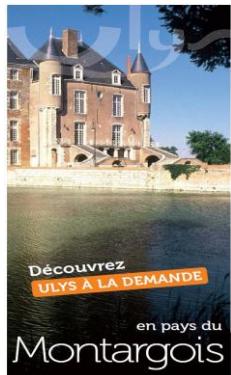
2

Cinés mobiles sont mis à votre disposition à :



- * Courtenay renseignements sur <http://www.courtenay45.fr/page/cinemobile>
- * Dordives (02 38 89 86 30)

TRANSPORTS



**ULYS
PROXIMITÉ**

Simple et adaptable, le transport à la demande est une extension souple à un réseau existant.

Il vous suffit de joindre la centrale de réservation la veille avant 12h au 0 800 00 45 00

Si vous souhaitez réserver le lundi, il faut contacter la centrale le vendredi avant 12h

Le tarif est de 2.40 € par trajet

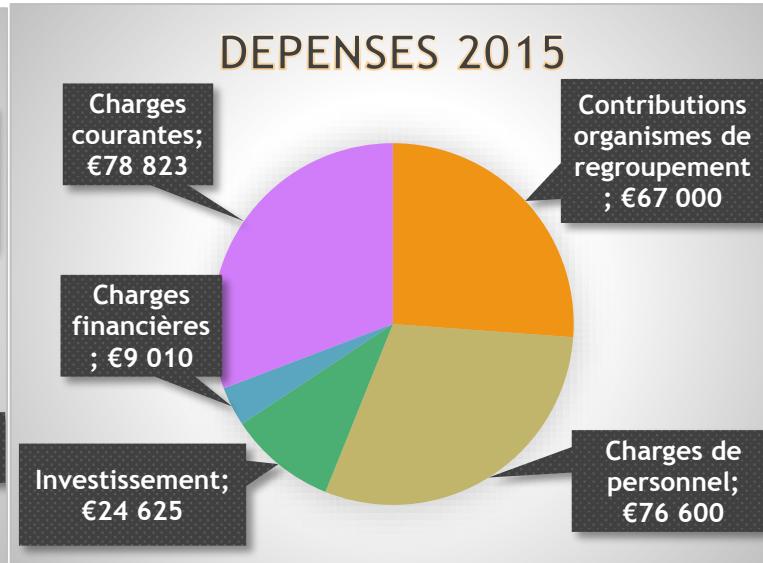
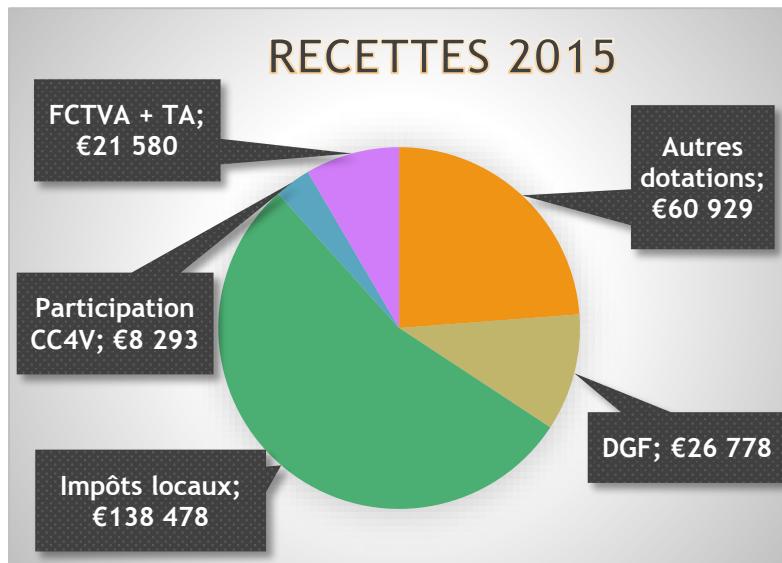
C'est un service à la demande qui vous emmène à Courtenay pour prendre la correspondance avec la ligne 4 direction Montargis. Il vous prend en charge devant la salle polyvalente. Il fonctionne du lundi au samedi. L'horaire de prise en charge vous est confirmé par la centrale de réservation.

Départ de Courtenay à 6h45 et retour à Courtenay à 18h25

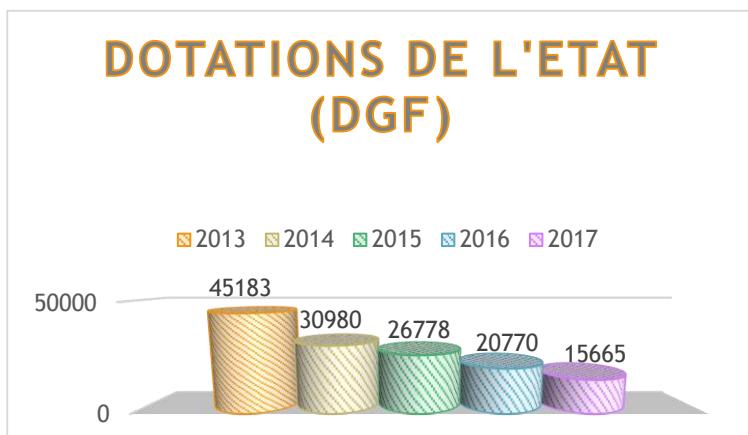
**ULYS
CANTON**

C'est un service à la demande qui vous emmène à Courtenay en vous prenant en charge à votre porte. Il fonctionne les mardi et jeudi matin. Arrivée à Courtenay à 10h30 et départ de Courtenay à 12h30.

BUDGET DE LA COMMUNE



FCTVA: Fonds de Compensation de TVA
TA: Taxe Aménagement



L'effort financier que nous impose l'Etat représente cette année 14 000 € et croîtra encore en 2016 et 2017.

Nous avons donc pris des décisions difficiles :

- **Réductions des frais de fonctionnements** : temps de travail de l'ouvrier communal, fleurissement, réceptions, subventions aux associations
- **Réduction de 50 % des indemnités du maire et des adjoints** (qui incluent leurs frais de déplacement)
- **Augmentation des taxes foncières et d'habitation**

Nous travaillons aussi avec les organismes de regroupement afin de réduire notre contribution pour 2016 et au-delà.

Au-delà du travail annoncé dans l'éditorial, nous devons envisager de nouvelles approches telles que le développement du bénévolat. Le maire d'une commune voisine nous a assuré avoir réduit ainsi son budget de fonctionnement de 10 000 €.

Le mouvement est déjà lancé, c'est ainsi que 10 bénévoles du regroupement scolaire se sont investis dans l'aide aux devoirs.

L'équipe municipale est à l'écoute de nouvelles propositions pour un engagement citoyen au service de la commune et de ses habitants.

VIVE LA RANDONNÉE !!!!!

Les randonnées s'émancipent.

Les français plébiscitent la marche, et privilégient les circuits sans accompagnateur.

Cette année, plus de 50 000 personnes ontarpenté le salon de la randonnée et c'est plus de 5 millions de Français qui pratiquent.

Aujourd'hui, la marche s'impose comme une activité essentielle de retrouvailles avec le corps et avec les autres.

Il faut souligner l'importance de l'activité de la randonnée dans le développement du tourisme rural.



Les sentiers font partie de notre patrimoine. C'est dans cette démarche qu'une vingtaine de parcours ont été créés sur le secteur de Courtenay. Les topo guides sont disponibles à la mairie au prix de 5€.

Sur Rozoy le Vieil, un parcours de 8 kms repère U16 est balisé. Voir plan ci-dessus

L'ADAPA de Courtenay

L'Association Départementale d'Aide aux Personnes Agées organise l'aide à domicile en mettant à disposition du personnel qualifié et compétent.

Ce qu'elle peut faire :

- accompagner et aider les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la mobilité, à la toilette, à l'alimentation)
- accompagner et aider les personnes dans les actes ordinaires de la vie quotidienne (aide à la réalisation des courses...)
- accompagner dans les activités de loisirs, soutien psychologique

Ce qu'elle ne peut pas faire :

- tout ce qui relève de la compétence d'un service médical
- nettoyer cave et grenier, lessiver murs et plafonds, jardiner
- faire de grosses lessives à la main
- disposer de procurations bancaires ou postales

Elle permet à toute personne fragilisée par l'âge, la maladie, le handicap de rester à son domicile.

Elle assure le portage de repas à domicile élaborés par une société spécialisée. Menus adaptés aux régimes. Livraison lundi, mercredi et vendredi.

Une téléassistance améliore la vie à domicile des personnes fragilisées en rassurant son entourage 24h/24 et 7 jours/7

Les plus de l'ADAPA :

Prise en charge rapide, Gestion des horaires en fonction des besoins, Respect de la vie privée dans le cadre du secret professionnel
Préservation de l'autonomie, Travail en collaboration avec les professionnels de santé

Secteur d'intervention : sur tout le Canton de Courtenay

Conventionnement APA et Aide sociale, avec les principaux organismes de retraites et les mutuelles.

Tel : 02.38.97.41.14

Prix et prestation en fonction de la situation de chacun et du service proposé

Point d'actualité sur le
projet de
PARC NATUREL
REGIONAL DU BOCAGE
GATINAIS

L'idée de créer un Parc Naturel Régional du Bocage Gâtinais provient des études menées par l'AHVOL. Elle a été lancée officiellement lors d'une Assemblée générale de cette association en l'an 2000.

Les élus locaux du territoire ont alors repris l'idée à leur compte, ce qui a conduit en 2006 à la création de l'ARBG qui a rapidement compté 60 communes adhérentes. Le territoire du prochain Parc Naturel Régional du Bocage Gâtinais se situe entre les vallées de la Seine, de l'Yonne, du Loing et de la Cléry, au carrefour de la Seine-et-Marne, de l'Yonne et du Loiret, au carrefour de l'Île-de-France, de la Bourgogne et du Centre.

Les initiateurs du projet sont partis du constat que nous vivons sur un territoire fragile, menacé par la pression urbaine où les terres agricoles et forestières sont à protéger et que nous sommes dépositaires d'un patrimoine bâti encerclé par le banal. Il leur fallait réagir.

Les communes du territoire du Parc Naturel Régional du Bocage Gâtinais souffrent du fait qu'elles sont confrontées à des problématiques communes mais qu'elles dépendent de centres de décision différents et éloignés (Paris, Orléans et Dijon).

Nous n'avons pas imaginé le Parc Naturel Régional du Bocage Gâtinais comme une structure administrative de plus mais un moyen de faire travailler ensemble, sur des projets concrets (protection du patrimoine naturel et bâti, développement de l'artisanat et de l'agriculture, tourisme...) des populations qui vivent ensemble mais dont les actions manquent de coordination.

Le chemin qui mène à la création d'un Parc Naturel Régional est long et semé d'embûches mais notre projet progresse régulièrement : le dossier d'opportunité est achevé depuis plus d'un an et le dossier de faisabilité réalisé par l'IAU (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme) est terminé et a été remis aux trois régions concernées.

www.bocage-gatinais.com

Souscription
Préservons
aujourd'hui l'avenir

Faîtes un don !



Restauration de l'église
Notre Dame Saint-Blaise
de Rozoy le Vieil
voir au dos

MUTUELLE COMMUNALE

En France, plus de 4 millions de personnes ne possèdent pas de mutuelle santé. Ils ne peuvent donc compter que sur la base du régime général de la Sécurité Sociale. De plus en plus chère, la mutuelle devient un véritable luxe pour certains qui renoncent même parfois à se soigner.

C'est une complémentaire comme les autres à la différence qu'elle est négociée pour tous les habitants de la localité, ce qui leur permet de bénéficier de meilleures prestations et de tarifs plus bas.

Elle va permettre aux personnes défavorisées de se payer une mutuelle et aux autres de faire diminuer considérablement la note.

La commune de Rozoy le Vieil n'interviendra pas dans les contrats qui seront signés entre la mutuelle et les habitants de la commune. Elle ne joue qu'un rôle fédérateur entre les différentes parties de l'accord. Chaque personne intéressée contractualisera librement et directement avec l'organisme retenu.

Une Réunion publique d'information aura lieu le jeudi 10 septembre à 19h à la salle

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église de Rozoy le Vieil

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine de la commune ou dans le département du Loiret pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de Euros

Et je bénéficie d'une économie d'impôt au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune sur les sociétés

Chèque à l'ordre de :

Fondation du Patrimoine - Eglise de Rozoy le Vieil

(tout don donnera lieu à l'envoi d'un recu fiscal envoyé à l'émetteur du chèque)

Pour les **particuliers**, votre don est déductible

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable
- de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €.
(Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Pour les **entreprises**, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires H.T.

Votre nom ou celui de votre société :

Votre adresse :

je souhaite que mon don reste anonyme

Pour faire votre don

Par courrier :

Envoyez ce Bon de souscription complété et accompagné de votre règlement à :

Fondation du Patrimoine Centre Est
ZI d'Ingré 45926 OR.EANS cedex 9

Par internet :

Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé :
www.fondation-patrimoine.org/2482

Depuis la loi 1905 (séparation de l'Etat de l'Eglise), les églises sont propriétés des communes qui ont l'obligation de les préserver.

**Notre église Notre Dame est un joyau de l'art roman rural et primitif.
Elle témoigne de 900 ans de la vie de notre village.**

Une plaque commémorative sera posée à l'issue des travaux. Elle recueillera les noms des donateurs.

CARTES POSTALES

Des cartes postales de Rozoy le Vieil sont en vente à la mairie au prix de :

3,50€ les 10	8,00€ les 25
7,00€ les 20	15,00€ les 50

LES ENTREPRISES DE ROZOY

Sophie MICHEAU : La Miellerie

Jacques NOËL : Entretien espaces verts

Pascal PHILIPPOT : Prise de vue aérienne

Michel ROUGÉ : Photographe

Alexandre ROUVÉ : Travaux terrassement

Miguel VERCUYCE : Apiculture

Chemin du Bois de Baslin

303 Route de Mérerville

943 Route de Mérerville

162 Chemin des Martins

437 Route de Bazoches

122 Rue de l'Etang des Noues

PERMANENCES de la Mairie et des élus

**Les permanences ont lieu les lundis de 9h30 à 11h30 et les jeudis de 17h à 18h30
ou sur RV**

**Restez informés en vous connectant régulièrement sur le site internet de notre village :
www.rozoy-le-vieil.fr**

Directeur de la publication : Jacques LASSOURY

Rédaction : Elus de la mairie de Rozoy le Vieil

Conception : Secrétariat de la mairie de Rozoy le Vieil

IPNS / Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie – 45, route d'Ervaувille 45210 Rozoy le Vieil

Tel: 02.38.90.98.94 Fax: 02.38.90.90.93

E-mail : mairie-rozoy@orange.fr